

Flash Economie

7 mai 2019 - 577

La fin de la période (de la « parenthèse ») « néo-libérale » ?

Depuis la fin des années 1970, avec le Thatchérisme, le Reaganisme, le « Consensus de Washington », on a pensé que l'efficacité économique serait accrue par le passage à des politiques économiques « néo-libérales », à la suite des analyses de Friedman, d'Hayek : concurrence sur les marchés des biens et services, dérèglementation des marchés du travail, libre échange, libre circulation des capitaux, réduction du rôle de l'Etat.

Aujourd'hui, le consensus est en train de se modifier.

- De fait, il y a concentration des entreprises sur les marchés des biens et services, et l'idée qu'on peut accepter de réduire l'intensité de la concurrence, au moins régionalement, pour fabriquer de grandes entreprises capables d'intervenir sur le marché mondial progresse ;
- la dérèglementation des marchés du travail a conduit à une déformation excessive du partage des revenus au détriment des salariés, à la hausse des inégalités et de la pauvreté, et il devient assez consensuel de penser qu'elle est allée trop loin ;
- le libre échange a certainement réduit la pauvreté dans les pays émergents, mais, il fallait s'y attendre, a accru les inégalités et a conduit à une forte désindustrialisation dans les pays de l'OCDE, d'où l'idée de le contrôler (taxation des produits venant des pays ayant des normes sociales ou environnementales laxistes) ;
- la libre circulation des capitaux permet d'allouer l'épargne aux projets d'investissement les plus efficaces, où qu'ils se situent ; mais elle a conduit à une forte variabilité des flux de capitaux et des taux de change, en particulier des pays émergents, déstabilisant les économies ; il n'est plus interdit aujourd'hui de mentionner l'efficacité de contrôles sur certains flux de capitaux ;
- de plus en plus, le rôle de l'Etat pour favoriser l'innovation, la construction des industries du futur est reconnu.

Mais la fin du « néo-libéralisme » est-elle optimale ?

Patrick Artus

Tel. (33 1) 58 55 15 00

patrick.artus@natixis.com

 @PatrickArtus

Le marché des biens et services

La concurrence sur le marché des biens et services doit en principe amener une baisse des prix, un supplément d'innovation et d'investissement. C'est pour cela que **des politiques actives de la concurrence ont été menées depuis les années 1980 (tableau 1)**.

Tableau 1 : indice OCDE de réglementation des marchés des biens*

Pays	1978	1982	1988	1993	1998	2003	2008	2013
Etats-Unis	4,0	3,3	2,5	2,0	1,6	1,4	1,6	1,6
Royaume-Uni	4,3	4,2	3,5	1,9	1,3	1,1	1,2	1,1
Zone euro	5,5	5,5	5,2	4,5	2,2	1,8	1,5	1,4

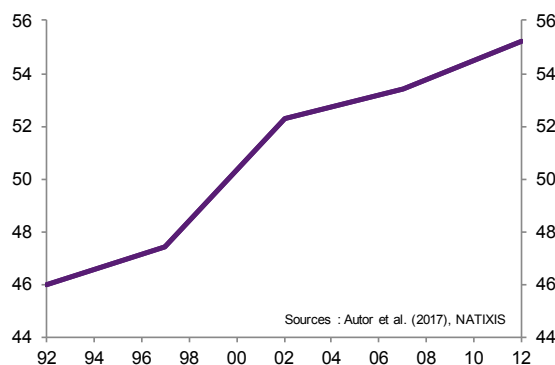
(*) Echelle de 0 à 6, les valeurs augmentant avec le degré de rigueur de la réglementation

Sources : OCDE, NATIXIS

Mais, depuis quelques années on observe au contraire :

- **la hausse de la concentration des entreprises** (le **graphique 1** montre le cas des Etats-Unis), qui a fait apparaître de très grandes entreprises très profitables, par exemple dans l'Internet ;

Graphique 1
Etats-Unis : indice de concentration des entreprises



- **un débat sur l'efficacité des règles de la concurrence** (par exemple après le rejet de la fusion Alstom-Siemens) : faut-il favoriser l'intérêt du consommateur régional, ou la constitution de grands groupes mondiaux qui auront peut-être un pouvoir de monopole régional ?

Le marché du travail

Depuis la fin des années 1970, il y a dérèglementation, flexibilité accrue des marchés du travail (désyndicalisation, recul la protection de l'emploi, indemnisation moins généreuse du chômage), **tableau 2**.

Tableau 2 : indice de protection de l'emploi : degré de réglementation du marché du travail* (Emploi à durée indéterminée)

Année	États-Unis	Zone euro	Royaume-Uni
1985	0,26	2,74	1,10
1986	0,26	2,74	1,10
1987	0,26	2,69	1,10
1988	0,26	2,69	1,10
1989	0,26	2,69	1,10
1990	0,26	2,68	1,10
1991	0,26	2,68	1,10
1992	0,26	2,67	1,10
1993	0,26	2,68	1,10
1994	0,26	2,70	1,10
1995	0,26	2,56	1,10
1996	0,26	2,56	1,10
1997	0,26	2,56	1,10
1998	1,00	2,85	1,60
1999	1,00	2,86	1,60
2000	1,00	2,86	1,72
2001	1,00	2,86	1,72
2002	1,00	2,86	1,72
2003	1,00	2,87	1,72
2004	1,00	2,86	1,72
2005	1,00	2,86	1,72
2006	1,00	2,86	1,72
2007	1,00	2,86	1,72
2008	1,17	2,84	1,76
2009	1,17	2,83	1,76
2010	1,17	2,83	1,76
2011	1,17	2,81	1,76
2012	1,17	2,79	1,76
2013	1,17	2,74	1,66

(*) Echelle de 0 à 6, les valeurs augmentant avec le degré de rigueur de la réglementation

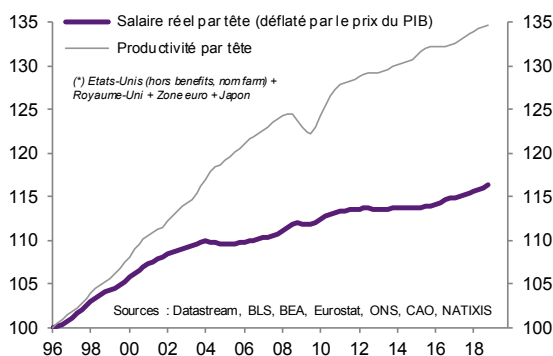
Rupture de série en 2008 (version 2 de 1998 à 2007) et en 1997 (version 1 de 1985 à 1997)

Sources : OCDE, NATIXIS

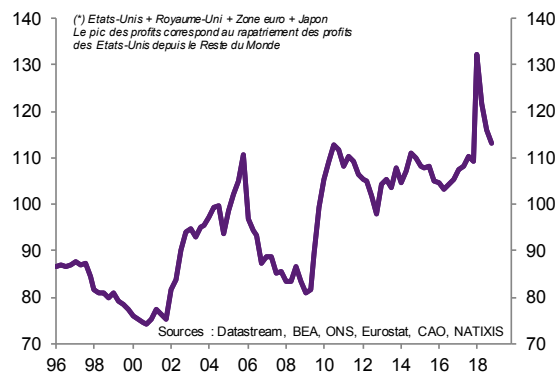
Mais on constate aujourd'hui dans les pays de l'OCDE que **la flexibilité du marché du travail a conduit** :

- à une déformation excessive du partage des revenus au détriment des salariés (graphique 2a) avec des profits supérieurs à ceux qui sont nécessaires pour financer l'investissement des entreprises (graphique 2b) ;

Graphique 2a
OCDE* : salaire réel et productivité par tête
(100 en 1996:1)



Graphique 2b
OCDE* : taux d'autofinancement (en %)



- à la hausse de la pauvreté et des inégalités (tableaux 3 et 4).

Tableau 3 : OCDE* : proportion de la population en dessous du seuil de pauvreté (seuil : 60% du revenu équivalent médian)

Année	En %
1990	20,2
1995	20,3
2000	20,2
2005	20,7
2010	20,7
2015	20,7
2016	21,2

(*) Etats-Unis + Royaume Uni + Zone euro + Japon

Sources : OCDE, Eurostat, NATIXIS

Tableau 4 : OCDE* : Indice de Gini - Inégalités de revenu, avant et après redistribution (échelle de 0 à 1)

Année	avant redistribution	après redistribution
1996	0,467	0,331
2000	0,471	0,332
2005	0,481	0,344
2010	0,499	0,345
2015	0,508	0,351
2016	0,503	0,350

(*) Etats-Unis + Royaume-Uni + Zone euro + Japon

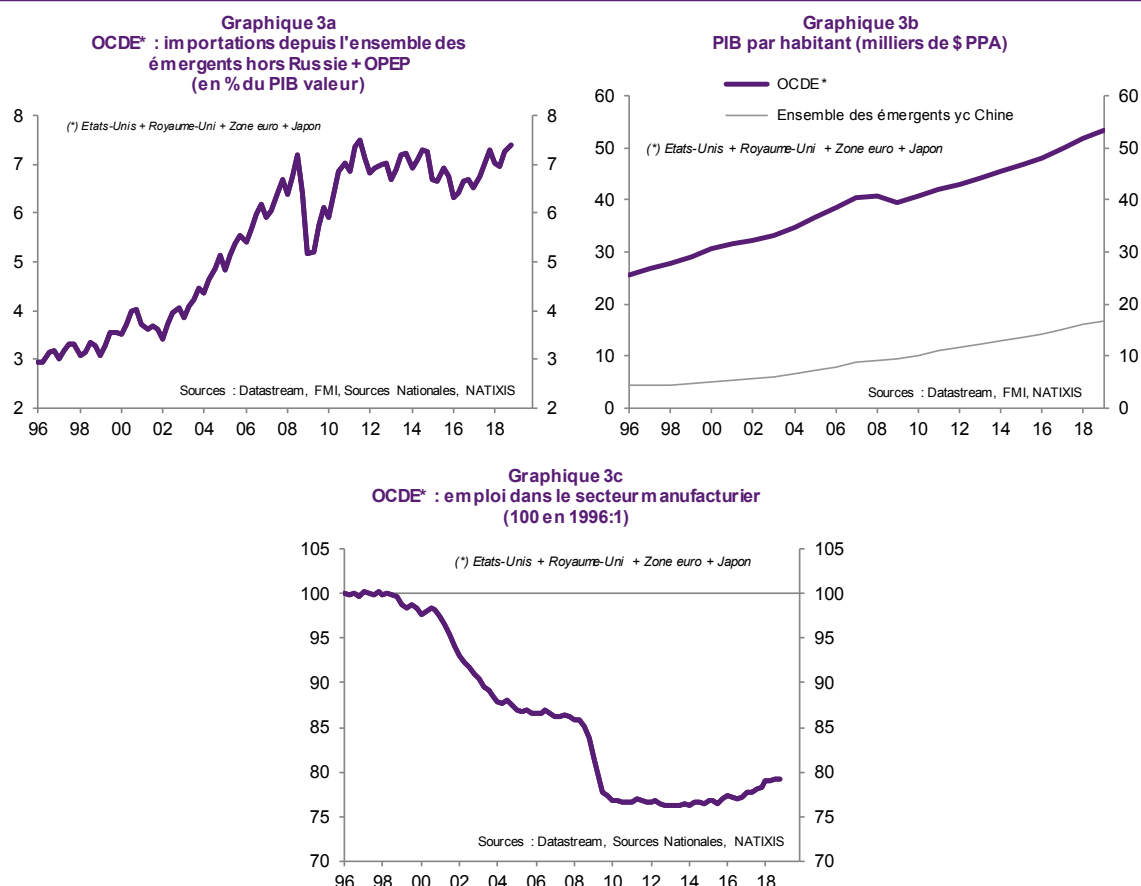
Sources : OCDE, NATIXIS

Ceci peut faire penser que la dérèglementation des marchés du travail est allée trop loin.

Libre échange

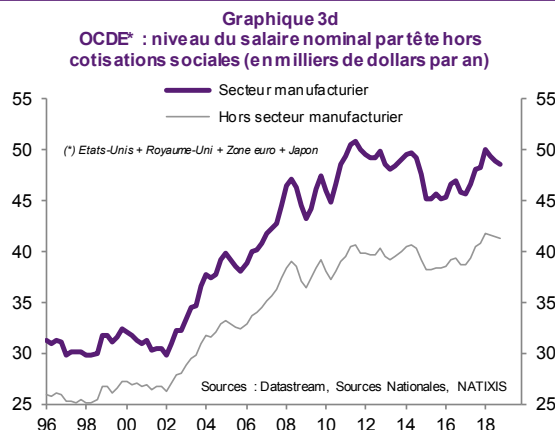
L'ouverture des échanges entre les pays émergents et les pays de l'OCDE (graphique 3a) a eu les effets attendus :

- hausse du niveau de vie relatif des pays émergents (graphique 3b) ;
- mais transfert de l'industrie des pays de l'OCDE vers les pays émergents et en conséquence contribution importante de la globalisation au recul de l'emploi industriel dans les pays de l'OCDE (graphique 3c), donc à la hausse des inégalités dans ces pays (tableau 4 plus haut) avec la disparition des emplois intermédiaires de l'industrie.



Cette évolution est normale : le libre-échange entre les pays de l'OCDE et les pays émergents conduit dans les pays de l'OCDE au remplacement des emplois industriels haut de gamme par des emplois de services protégés de la concurrence étrangère et par des emplois bas de gamme.

Mais les coûts de la désindustrialisation apparaissent aujourd’hui clairement : désertification de certaines régions, perte d’emplois à salaire élevé (graphique 3d).

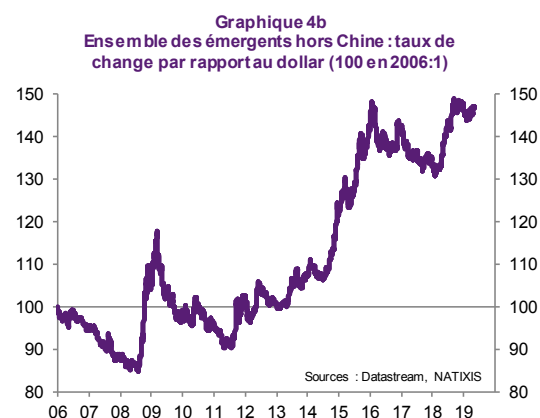
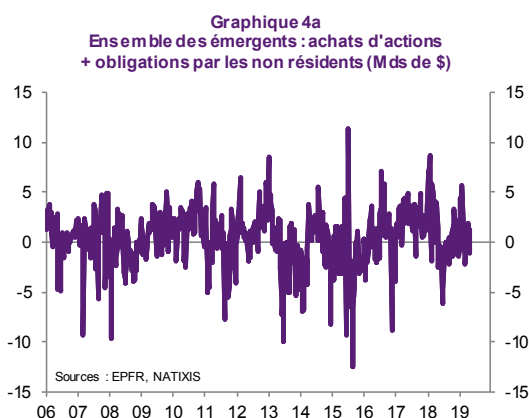


Même si le libre échange accroît le bien être global, il y a aujourd’hui une réaction contre ses effets, en particulier la désindustrialisation, qui conduit à proposer à réguler le libre-échange, par exemple taxation des produits importés depuis les pays où les normes sociales ou environnementales sont nettement plus faibles que dans les pays de l’OCDE.

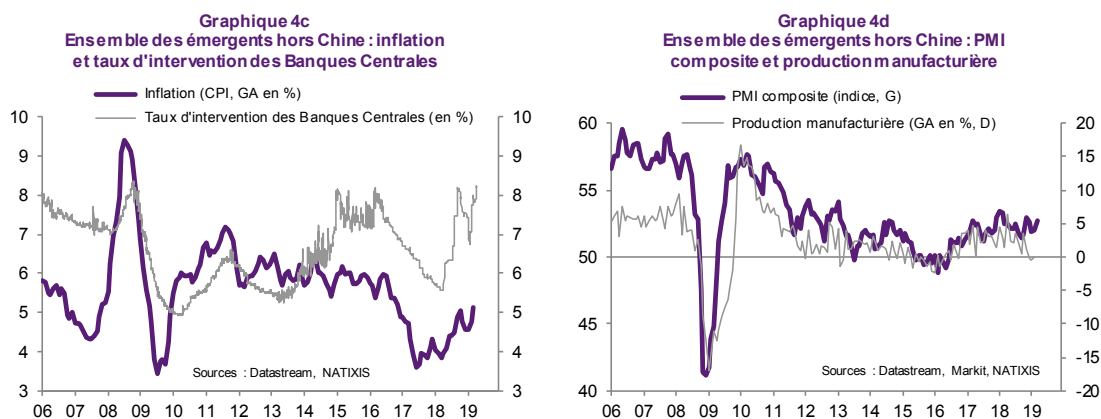
Libre circulation internationale des capitaux

La libre circulation internationale des capitaux est censée permettre de financer les investissements efficaces, où qu’ils se trouvent, par l’épargne de tous les pays. C’est pour cela que les grandes institutions internationales ont toujours poussé pour qu’il y ait absence d’obstacles à la mobilité des capitaux.

Mais on a observé que la libre circulation des capitaux conduisait, particulièrement dans les pays émergents, à une forte variabilité des flux de capitaux (graphique 4a), donc des taux de change (graphique 4b), qui déstabilisait les économies des pays émergents.



On voit par exemple de 2013 à 2016 des sorties de capitaux depuis les pays émergents conduisant à la dépréciation de leurs taux de change en conséquence à la hausse de leur inflation et de leurs taux d'intérêt (**graphique 4c**) et au recul de leur croissance (**graphique 4d**).



Aussi, aujourd'hui, **les grandes institutions internationales et beaucoup d'économistes envisagent sérieusement la mise en place de contrôles des capitaux si possible sur les capitaux spéculatifs.**

Politique industrielle

L'intervention de l'Etat pour financer la recherche, coopérer avec les entreprises pour développer de nouveaux produits, mettre en place des innovations est aujourd'hui considérée comme indispensable.

Aux Etats-Unis, la NASA, la DARPA dans le domaine militaire, le Department of Energy, participent à cette intervention de l'Etat dans la politique industrielle ; en Chine, ceci se fait par les entreprises d'Etat (les SOE) ; en Europe, le rôle des Etats a été réaffirmé pour construire une industrie de la batterie électrique par exemple.

Synthèse : vers un autre paradigme ?

Le paradigme libéral est aujourd'hui très contesté. Nous avons donné des exemples :

- politiques de la concurrence ;
- dérèglementation des marchés du travail ;
- libre échange ;
- libre circulation internationale des capitaux ;
- politique industrielle.

Après 35 ans (1980-2015) de vision libérale de l'économie, on se dirige probablement aujourd'hui vers une vision plus règlementée de l'économie.

Mais est-ce une évolution favorable ? Ne va-t-on pas perdre l'efficacité qui venait du libre fonctionnement des marchés ? Si ce qui est corrigé est simplement la non-prise en compte des externalités (liées aux pertes d'emplois, à l'effet international des politiques monétaires dans chaque pays...), il n'y a pas de problème. Mais il ne faudrait pas aller trop loin dans la règlementation.